



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 16 décembre 2020

L'an deux mille vingt, le mercredi 16 décembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Monsieur VAILLANT Frédéric à 20 heures – **salle de la Tuilerie (sans public compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et du couvre-feu)**, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 10 décembre 2020.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, JEANVOI Nicole, SCEATS Fabienne, CHOLIERE Christine, CASTILLE Sandrine et KLIMCZAK Maggy ;

Messieurs VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, LIGAUD Guy, MERLET Pascal, SAVARY Yannick, BOISSEAU William, COLLIN Alexis et ERTEL Sébastien.

---

Monsieur VAILLANT Frédéric, Maire, fait l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint pour débiter la séance.

Madame CASTILLE Sandrine est désignée secrétaire de séance.

Avant de débiter l'ordre du jour de cette séance, Monsieur le Maire rappelle que l'état d'urgence a été instauré par décret jusqu'au 16 février 2021 inclus et qu'un couvre-feu est en vigueur depuis le mardi 15 décembre 2020. Cette dernière disposition inclut donc l'absence de public et le vote du huis-clos compte tenu des difficultés pour assurer la retransmission des débats.

*Le vote à huis-clos de la séance est approuvé à l'unanimité des membres présents.*

### 1. Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2020

R.A.S.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### 2. Bilan budgétaire et point sur les Restes A Réaliser (R.A.R.)

Monsieur le Maire rappelle la chronologie d'un exercice budgétaire, à savoir :

- Décembre de l'année en cours = 1<sup>er</sup> bilan annuel de l'exercice écoulé,
- Janvier n+1 = approbation des Restes A Réaliser pour le Budget Primitif (B.P.) n+1,
- Février n+1 = vote du Compte Administratif (C.A.), du Compte de Gestion (C.G.) et de l'affectation de résultat de l'exercice n-1,
- Mars – mi- avril n+1 = vote du B.P. n+1.

Par la suite, il présente les documents transmis préalablement à chacun et fait un point au 11 décembre 2020 sur :

- la section de fonctionnement,
- la section d'investissement,
- la prévision d'affectation de résultat 2020,
- les Restes A Réaliser (R.A.R.) pour 2021

et explique les grandes lignes d'un budget primitif d'une collectivité.

Monsieur le Maire clôture son intervention en rappelant que chaque commission doit faire part prochainement de leurs projets chiffrés pour la préparation du prochain budget (ex : défibrillateur, L.E.N., P.P.I., voirie ...), notamment pour déposer les demandes de subventions correspondantes.

Il précise que les services de l'A.D.A.C. ont été sollicités pour établir des perspectives financières sur la durée du mandat (possibilités de financement des projets, capacités d'emprunt ...).

### **3. Rapport des commissions et délibérations**

#### **A- Commission « Actions périscolaires et scolaires »**

Monsieur ANTIGNY informe les membres présents que :

- Le protocole sanitaire reste identique à ce jour,
- Les livres de Noël seront remis aux enfants le vendredi 18 décembre en partenariat avec l'A.P.E. qui offre des chocolats,
- Le gros ménage de l'école se déroulera les 21 et 22 décembre (un agent en moins),
- Madame BERG sera remplacée début janvier par Madame GAUDIN (un tuilage est prévu les 04 et 05 janvier 2021),
- Le recrutement vient d'être finalisé pour palier le départ à la retraite d'un agent au 1<sup>er</sup> janvier 2021,
- Les tarifs de la cantine et de la garderie seront revus pour la prochaine rentrée scolaire (pas d'évolution depuis un certain temps),

Monsieur le Maire indique que la dérogation relative à l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours arrive à échéance, En conséquence, après avis favorable des instituteurs, il propose de renouveler celle-ci pour la prochaine rentrée scolaire 2021 et soumet cette décision au vote.

**Une délibération est prise à 14 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » pour entériner cette disposition.**

Enfin, il précise qu'un entretien a eu lieu récemment avec l'Inspecteur de l'Education Nationale (I.E.N.) quant aux futurs effectifs pour la prochaine rentrée scolaire : prévision de 89 élèves / 2021-2022.

Il est souligné que cette baisse ne concerne pas que notre collectivité (constat national).

A ce titre, un rendez-vous est prévu fin janvier 2021 avec le D.A.S.E.N.

#### **B- Commission « Actions sociales »**

Madame SIARD mentionne que :

- Les colis de Noël, pour les personnes âgées de 74 ans et plus, seront confectionnés le vendredi 18 décembre : soit 56 colis « simple » et 17 « couples ».  
Ils seront accompagnés de cartes de vœux réalisées par les enfants fréquentant la garderie, d'un savon d'ânesse offert par Monsieur ERTEL.  
Tous les produits alimentaires proviennent de l'épicerie VIVECO.
- Au vu du contexte sanitaire, leur retrait s'effectuera le samedi 19 décembre en mairie, entre 9h30 et 13h30, selon des plages horaires déterminées préalablement pour fluidifier les flux.

Madame SIARD adresse ses remerciements à l'ensemble des membres du C.C.A.S. pour leur engagement dans cette opération.

#### **C- Commission « Animation / associations / culture et jeunesse »**

Madame CHOLIERE indique que :

- ASSOCIATIONS : seule la bibliothèque a repris son activité selon le protocole sanitaire strict.  
Les dossiers de demande de subvention seront transmis au mois de janvier pour un retour en février.
- BULLETIN MUNICIPAL : la première maquette vient d'être réceptionnée (environ 30 pages).  
Une réponse définitive est attendue pour la fin de semaine avant son édition par la Renaissance Lochoise.
- NACEL : le spectacle du 14 novembre est reporté au samedi 29 mai. (Stéphane ROUSSEAU – chansons).  
Un second spectacle reste à définir pour le second semestre 2021.
- VŒUX DU MAIRE : il n'y aura pas de cérémonie cette année compte tenu du contexte sanitaire actuel.

#### **D- Commission « Artisanat / commerces / communication et nouvelles technologies »**

Monsieur SAVARY expose les points suivants :

- BIBLIOTHEQUE : un catalogue va être mis en ligne pour les adhérents (accès codifié) dès le 17 décembre et recensera l'intégralité des ouvrages disponibles.
- CHEQUES-CADEAUX : après sa suspension lors du second confinement, l'opération redémarre et prendra fin au 31 janvier prochain.
- COMMERCES : en complément de l'opération « chèques-cadeaux » de la C.C.L.S.T., les commerçants ont souhaité organiser un concours « panier garni » d'une valeur de 100 € jusqu'au 16 janvier 2021. Un premier tirage au sort a récompensé environ 40 gagnants, le second aura lieu le 12 janvier prochain.
- COMMUNICATION (Application « CityAll ») : trois élus et le secrétaire de mairie ont suivi dernièrement une formation relative à son utilisation et la population va être informée de la disponibilité de cet outil via une distribution dans les boîtes aux lettres (en sus de l'affichage et du site internet).
- ILLUMINATION DE NOËL : des illuminations complémentaires ont été installées dans le bourg pour égayer ce secteur.

A ce titre, Monsieur le Maire salue l'intervention de Monsieur SAVARY à ce sujet.

Monsieur le Maire fait part de la requête du salon de coiffure relative à une demande d'exonération de loyer liée au nouveau confinement. Il propose d'appliquer celle-ci pour le mois de janvier 2021 et soumet cette proposition au vote. **Une délibération est prise à l'unanimité pour approuver cette exonération de loyer.**

#### **E- Commission « Bâtiment et voirie »**

Madame BARRANGER précise que, compte tenu des difficultés liées aux conditions sanitaires et aux restrictions en vigueur, la commission s'est réunie préalablement à la tenue de cette séance de conseil municipal.

- BUDGET 2021 : plusieurs devis sont en attente de réception pour estimer les coûts des projets et définir quelles opérations seront retenues au prochain budget.
- TUILERIE : les services de l'A.D.A.C. ont réalisé une étude relative à ce dossier. Les résultats sont actuellement consultés par les membres de la commission.
- VOIRIE : les travaux situés entre « Marray » et « les Besniers » sont achevés et les agents des services techniques ont finalisé les accotements.

#### **F- Commission « Environnement / habitat / qualité de vie et urbanisme »**

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

- DEFIBRILLATEUR : la demande de subvention a été approuvée par la fondation de la C.N.P.
- FIBRE OPTIQUE : 140 à 150 foyers sont éligibles à compter de demain (ces derniers en seront informés par distribution de flyers dans les boîtes aux lettres).  
Le reste de la commune devrait l'être d'ici le second semestre 2021.
- LES HELAS : le permis d'aménager de la 1<sup>ère</sup> tranche a été déposé en mairie et son instruction est actuellement en cours auprès des services de l'A.D.S.
- P.A.V.E. : la première réunion se tiendra le mercredi 20 janvier 2021.  
Il convient de constituer au préalable une commission réunissant des acteurs de divers horizons (un représentant du service technique de la municipalité, des parents d'élèves, des assistantes maternelles, des commerçants, des personnes âgées et des personnes handicapées) afin d'appréhender au mieux l'intégralité des difficultés qui peuvent être rencontrées.  
Les travaux de cette commission s'étaleront de janvier à avril 2021 avant de consulter par la suite les autres instances (Conseil Départemental ...) pour approbation ultérieure.
- P.L.U. : les services de l'ADAC ont apporté des réponses quant aux possibilités de procéder à quelques modifications dans l'attente de l'instauration du P.L.U.i.
- PONTS ROMAINS : vendredi 11 décembre, l'architecte MOREAU-BOKTOR a présenté le projet aux membres de la commission et notamment le calendrier prévisionnel 2021 de cette opération (mars-avril = appel d'offre / mai = étude / juin = attribution des lots / juillet = début des travaux).
- SIEIL : une rencontre s'est tenue dernièrement avec Monsieur BARADUC afin d'étudier l'éventuelle faisabilité de divers projets (enfouissement de réseaux, seconde tranche de réhabilitation de l'éclairage public, logiciel « cimetièrre », création du nouveau lotissement aux Hélas, pose de panneaux solaires).

Monsieur le Maire précise que les travaux de la première tranche doivent être amortis compte tenu des règles comptables en vigueur. A ce titre, il propose d'adopter le projet de délibération transmis préalablement à l'assemblée (durée d'amortissement fixée à 5 ans).

**Une délibération est prise à l'unanimité pour valider cet amortissement.**

#### **G- Commission « Finances »**

Monsieur le Maire présente les délibérations suivantes :

Les services de la trésorerie de LOCHES ont fait part de l'obligation de mettre à disposition des usagers une offre de paiement en ligne pour le règlement des locations de salles et des frais de capture d'animaux (loi de finances rectificative du 28 décembre 2017 et décret n° 2018-689 du 1<sup>er</sup> août 2018).

Compte tenu des coûts indus (achat ou location d'un T.P.E.), Monsieur le Maire propose de clôturer la régie « Tuilerie / capture d'animaux » au 1<sup>er</sup> janvier 2021 et de titrer les recettes ou mandater les remboursements au fil de l'eau.

**Une délibération est prise à l'unanimité pour entériner cette disposition.**

La municipalité a pour tradition d'offrir un cadeau à tout agent faisant valoir ses droits à la retraite.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, un agent affecté à l'école quittera ses fonctions.

Monsieur le Maire sollicite donc l'approbation des membres de l'assemblée pour entériner la proposition transmise préalablement (bon de 550 € à valoir auprès de SALAÜN – validité d'un an).

**Une délibération est prise à l'unanimité valider cette décision.**

#### **4. Questions diverses**

##### Déchets ménagers

Une requête est faite quant à l'installation d'un conteneur complémentaire pour les gens du voyage au lieu-dit « Marray ».

##### Fêtes de fin d'année : horaires des services administratifs et techniques

- Semaine 52 (noël) :

Mairie : ouverture au public aux horaires habituels sauf le jeudi – fermeture à 15h00

Services techniques : horaires de travail traditionnels sauf le jeudi – débauche à 15h00

- Semaine 53 (premier de l'an) :

Mairie : ouverture au public uniquement les matins de 9h00 à 12h30 (congrés du secrétaire de mairie)

Services techniques : horaires de travail traditionnels sauf le jeudi – débauche à 15h00

##### Micro coupures d'électricité

Ce dysfonctionnement a été relevé à de plusieurs reprises sur la commune.

Monsieur SAVARY préconise de solliciter notre référent ENEDIS à ce sujet.

##### Nids de frelons

Plusieurs foyers ont été signalés en mairie.

La municipalité a averti les propriétaires des parcelles concernées mais elle ne peut pas intervenir sur le domaine privé.

##### Stationnement aux abords du salon de coiffure

Il est fait part de stationnements gênants aux horaires scolaires (entrée et sortie des enfants) sur une parcelle appartenant à la municipalité.

***La séance est clôturée à 22 h 20.***

***Date du prochain conseil municipal : mercredi 13 janvier 2021 à 20 h 00***